



Près de 40 garde-pêche cette saison vont opérer sur les bords des lacs, étangs et rivières des Côtes-d'Armor avec des contrôles beaucoup plus fréquents.

Ils sont passés de la couleur kaki au bleu marine. Les gardes-pêche des Côtes-d'Armor étaient réunis samedi, au siège de la Fédération des Côtes-d'Armor pour la pêche et la protection du milieu aquatique, à Ploufragan.

Ils ont échangé avant l'ouverture de la saison, **prévue le 11 mars (et le 1<sup>er</sup> mai pour les carnassiers)**, et qui mobilisera près de 40 garde-pêche.

« Notre effectif est de 35 actuellement. Quatre nouvelles personnes sont attendues et on pense même dépasser la barre des 40 », explique Tristan Hyvernage garde fédéral salarié du département.

« Au cours de l'année 2016, six d'entre eux ont reçu une formation. **3.600 contrôles ont été effectués et dix procès-verbaux sont en cours d'instruction** », poursuit-il. « En 2015, quatre pêcheurs ont été verbalisés par des amendes allant de 300 à 4.000 € ».

**Le lac de Guerlédan** qui sera ouvert les week-ends et jours fériés à partir du 23 septembre pour trois mois sera, selon son président, Maurice Le Banchu, le plus beau parc de pêche de France. « Guerlédan sera le site du tourisme pour la pêche, tout sera fait pour que les passionnés puissent pratiquer leur activité dans de bonnes conditions. Treize tonnes de poissons y seront déversées. Pendant cette période de trois mois d'ouverture, les agents assermentés réaliseront une totalité de 30 jours de surveillance », tient à préciser le président.

Ils inspecteront également les bords du Léguer, où sera expérimenté la pêche en « no-kill » du saumon (Le Télégramme de vendredi).

**Un nouveau bateau pour les contrôles** Concernant le contrôle des identités des pêcheurs, les gardes-pêche pourront s'appuyer sur un logiciel de leur smartphone qui devrait leur indiquer toutes les informations de l'intéressé(e). Enfin, le comité s'est doté d'un bateau fédéral semi-rigide. « C'est le fruit de la vente des cartes qui nous a permis cet achat, avec le soutien de la fédération », confie Patrick Le Dougé, référent élu. « Il s'agit d'un X Pro de 5,35 m de long, équipé d'un moteur Suzuki de 60 cv ».

